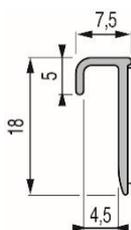
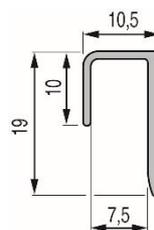


**FT086 – Moulures adhésives pour moquette***Modèle 4 mm**Modèle 8 mm***Descriptif**

Profilés d'arrêt pour remontée en plinthe de revêtements de sol souple ou de moquette mince :

- Finition esthétique du revêtement de sol.
- Pour revêtement de 4 ou 8 mm d'épaisseur, selon le modèle.
- Fixation adhésive.
- En PVC rigide extrudé, avec un film décor collé à chaud sur la face visible pour la coloris Argent.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

## Matières

- PVC rigide
- Film décor polyester métallisé (pour coloris Argent)
- Adhésif double-face

## Références

Modèle	Longueur	Couleur	Référence
4 mm	2,10 m	Argent	15 40 070
		Blanc	15 46 070
8 mm		Argent	15 50 070
		Blanc	15 56 070

## Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.  
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Ôter le film de protection de l'adhésif sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé sur le bas du mur.
- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Une fois le film entièrement retiré, maroufler fermement sur toute la longueur de la semelle du profilé.

## Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

## Options

### VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

### **AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03